

BULLETIN
D'INFORMATION
ÉLECTRONIQUE
MENSUEL

d'Apprentissage
et de garde de la
petite enfance

SEPTEMBRE 2024

[Avancement des
priorités en matière
de services de garde
d'enfants](#)

[Pleins feux sur la
réussite](#)

[Annonces et
rappels](#)

[Mise à jour concernant la
Division de l'apprentissage
et de la garde de la petite
enfance](#)

Message de Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe

Nous savons qu'il s'agit d'une période très chargée pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance, avec de nombreuses transitions entre les programmes au début d'une nouvelle année scolaire. Nous sommes très reconnaissants envers les éducateurs de toute la province qui ont participé à diverses consultations ministérielles au cours des derniers mois. Vos points de vue contribuent au travail du gouvernement du Manitoba visant à renforcer la main-d'œuvre, ce qui soutient en fin de compte un système d'apprentissage et de garde de la petite enfance de haute qualité.

Alors que nous approchons de l'automne, il y a de nombreuses journées de réflexion importantes qui revêtent une signification particulière dans le travail que nous accomplissons.



CHAQUE ENFANT COMPTE

JOURNÉE NATIONALE DE
LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

LE 30 SEPTEMBRE

Le 30 septembre marque la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, un nouveau jour férié provincial visant à commémorer et à reconnaître les personnes affectées par les pensionnats. Dans la rubrique «Pleins feux sur la réussite» de ce mois-ci, nous donnons des exemples de l'approche adoptée par deux centres différents pour intégrer les modes de connaissance et les façons d'être et de faire autochtones. Au sein du Ministère, une planification est en cours pour étudier l'élaboration d'un cadre de politique autochtone en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Le 30 septembre, j'espère que vous aurez chacun le temps d'échanger, d'écouter et d'explorer les cultures, les voix, les expériences et les histoires riches et diverses des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Octobre est le Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants au Canada. Plus tôt cette année, le gouvernement

du Manitoba s'est associé au Centre canadien de protection de l'enfance pour un programme unique en son genre adapté aux professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, permettant à tout le personnel de reconnaître et de signaler les signes d'abus pédosexuels. Nous encourageons tous les éducateurs des jeunes enfants, les aides des services à l'enfance et les membres de conseil d'administration à utiliser ce mois comme [point de départ pour commencer ou revoir cette importante formation](#).

La création de places continue de prendre de l'ampleur

L'été dernier, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont annoncé la création de plus de 950 nouvelles places de garderie abordables au Manitoba. Ces investissements comprennent plus de 200 places créées dans trois nouveaux établissements préfabriqués à Lorette, Saint-Adolphe et Stony Mountain, plus de 300 places d'agrandissement ouvertes grâce à de nouvelles subventions de démarrage et de fonctionnement, et un engagement à créer 400 autres places d'agrandissement dans des garderies existantes grâce à la nouvelle Subvention d'aide à l'agrandissement et à la rénovation des centres de garde d'enfants.

L'[Initiative d'établissement de centres de garde préfabriqués](#) avec les municipalités rurales et les corps dirigeants autochtones constitue un partenariat novateur entre les gouvernements du Canada et du Manitoba qui permet de construire rapidement des garderies de grande qualité. Ce projet aura créé au total 1 970 nouvelles places en service de garde dans 25 collectivités rurales et de Premières Nations entre 2022 et 2026. En ce moment, la construction de dix centres de garde préfabriqués dans des régions rurales du Manitoba est presque achevée et ces centres devraient ouvrir à l'automne 2024.

Cliquez [ici](#) pour lire le communiqué de presse complet.

S.P.L.A.S.H. fait des vagues avec un nouvel établissement

Le 20 septembre 2024, le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Nello Altomare, accompagné de membres du personnel du Ministère a assisté à l'inauguration officielle du nouvel établissement du S.P.L.A.S.H. Child Care situé sur la rue Pulford. Le centre d'apprentissage de la petite enfance et le centre d'apprentissage en milieu urbain de S.P.L.A.S.H. sont situés à l'intérieur de l'édifice historique de l'Église unie Augustine (également appelé Centre Augustine), construit à l'origine en 1904, et un édifice emblématique d'Osborne Village. Des membres de la collectivité locale et de l'église, la Manitoba Métis Federation, Oak Table, des bénévoles et le personnel de S.P.L.A.S.H. étaient présents pour la célébration, qui comprenait une cérémonie de purification et un feu sacré, des percussions et de la musique, des paroles venues du cœur, une visite des lieux et une réception. Le nouvel établissement de 941 m² (10 130 pieds carrés) emploiera 35 éducateurs et offrira des places à 138 enfants, âgés de 12 semaines à 12 ans. Ce projet a été possible grâce à une demande de subvention au titre du Fonds d'immobilisations du Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance et de la Subvention d'aide à l'agrandissement et à la rénovation des centres de garde d'enfants.

« Le centre vise à montrer notre engagement ferme envers la vérité et la réconciliation au moyen de partenariats avec les communautés autochtones et de l'élaboration de programmes d'études. »

– Lesley Massey, directrice exécutive de S.P.L.A.S.H. Child Care Inc.



Photos de l'intérieur du nouveau centre S.P.L.A.S.H.

Photo de groupe, de gauche à droite – **Lily Mallard**, responsable principale des projets d'immobilisations; **Susan Emerson**, directrice administrative, Opérations provinciales; **Signe Hanson**, directrice administrative, Développement des immobilisations et des espaces; **Terry Smith**, coordonnatrice des services de garderie; **Lesley Massey**, directrice générale de S.P.L.A.S.H. Child Care; **Sarah Whiteford**, sous-ministre adjointe, Apprentissage et garde de la petite enfance; **Sharmin Afroz**, adjointe administrative.

Pour plus d'informations sur les efforts de création de places de garderie de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance ou sur les subventions qui peuvent être disponibles pour un projet d'agrandissement, consultez : [Apprentissage et garde de la petite enfance : Création de places.](#)

Maples Day Care expose la « vérité »

Réalisation d'une peinture murale sur les Sept enseignements grâce aux subventions

Pour célébrer la relation entre les jeunes enfants et les personnes chargées de s'en occuper, Maples Day Care a engagé l'artiste métisse locale Justine Proulx pour produire deux magnifiques peintures murales pédagogiques dans la garderie située à Amber Trails Community School – des peintures murales illustrant les Sept enseignements sacrés.

« L'objectif était d'introduire une représentation et les enseignements autochtones dans la garderie », a déclaré Susan Madzik, directrice du centre, « et de créer une œuvre d'art amusante et accueillante qui serait appréciée aussi bien par les enfants que par les adultes. »

La grande peinture murale est centrée autour de la Tortue, l'animal représentant la Vérité dans les Sept enseignements sacrés, et un clin d'œil à l'histoire de la Création ou à la création de l'île de la Tortue. Cette peinture murale explore les relations entre les jeunes générations et les personnes qui s'en occupent, représentées par de nombreux animaux dans l'ensemble de l'œuvre. L'intérieur de la carapace de la tortue renferme une scène communautaire, montrant des membres d'âges différents entourés des racines des arbres situés au-dessus, représentant l'interdépendance et l'unité.



L'artiste Justine Proulx avec les enfants de Maples Day Care devant le mur/la peinture murale pédagogique de la Tortue.

Justine Proulx a également créé une deuxième peinture murale, plus petite, autour de la fenêtre de la cuisine du centre.

Les Sept enseignements sont un ensemble de principes directeurs qui se concentrent sur les relations humaines, la conduite interpersonnelle et la conduite des personnes envers l'environnement et tous les êtres vivants.

« Ces animaux nous aident à apprendre à vivre notre vie de manière à avoir des relations et des communautés épanouies », explique Susan Madzik. « Toutes nos familles, nos enfants et notre personnel tiennent à remercier Justine d'avoir donné vie à notre vision sur nos murs. Cela a été un véritable cadeau pour notre centre. »

Le projet de peinture murale de Maples Day Care a été financé par la [Subvention pour l'amélioration de la diversité et de l'inclusion](#), créée pour « améliorer l'expérience des enfants grâce à un programme d'apprentissage enrichi, ancré dans les principes d'inclusion et de diversité ».

Les investissements de Good News ont des effets durables

Kathy Kroeker, directrice de Good News Day Care, a été surprise d'apprendre que bon nombre de ses employés n'étaient pas très familiers avec l'histoire des pensionnats au Canada. Elle a donc fait appel à une experte du sujet pour aider à combler le manque de connaissances.

« Ils avaient entendu ce terme dans les médias et en avaient une idée », a déclaré Kathy Kroeker, « mais ils ne connaissaient pas l'histoire des pensionnats ni leurs effets dévastateurs qui perdurent encore aujourd'hui. »

Le centre a invité la conférencière et éducatrice autochtone Tammy Wolfe pour faire une présentation spéciale sur la vérité et la réconciliation pour tout le personnel. Kathy Kroeker a déclaré que cela avait ouvert les yeux de beaucoup de gens et amélioré les relations entre le personnel, les enfants et les familles.

« Nous avons un certain nombre d'enfants d'origine autochtone dans notre centre et cela a permis de mieux comprendre les choses. Il a été très encourageant de constater qu'un investissement à court terme continuait à produire des effets durables sur les éducateurs et les familles. »

La [Subvention aux programmes autochtones](#) a permis aux garderies d'investir dans l'équipement, les ressources et l'apprentissage professionnel nécessaires pour intégrer les perspectives autochtones dans les programmes.



Chaque mois, la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance répondra à une demande de renseignements courante reçue des établissements sous forme de question-réponse.

Question du mois :

Puis-je quand même facturer des frais aux parents si mon établissement est fermé?

Réponse :

Un établissement de garde d'enfants autorisé ne peut pas demander le paiement d'allocations ou de frais pour les parents lorsque l'établissement est fermé et n'est pas disponible pour fournir des services aux familles.

Il existe cependant quelques exceptions à cette règle :

- 1. Lorsqu'un établissement ou le fournisseur de services de garde d'enfants autorisé est fermé un jour férié reconnu (consultez la [liste actuelle des jours fériés](#) – il doit être ouvert le jour ouvrable précédent ou suivant pour être payé pour le jour férié).
- 2. Lorsque l'établissement ou le fournisseur de services de garde d'enfants a été approuvé pour une [journée de perfectionnement professionnel](#) ou une journée en remplacement.
- 3. Lorsqu'un établissement ou un fournisseur de services de garde d'enfants doit fermer en raison d'une fermeture d'urgence liée à des problèmes de chauffage ou d'eau. L'établissement ou le fournisseur de services de garde d'enfants doit envoyer un courriel à son coordonnateur ou à sa coordonnatrice pour que la demande soit payée en cas de fermeture d'urgence. Ce n'est qu'après l'approbation de la fermeture d'urgence qu'un établissement peut facturer une allocation ou des frais aux parents pour cette journée de fermeture.

Pour plus d'informations, consultez le webinaire [Orientation à l'intention des établissements – Programme d'allocations pour la garde d'enfants et fiches de présence, Section 4 – Examen de la politique](#) (en anglais seulement).



Rencontrez les membres de l'équipe de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Carol Saville, éducatrice des jeunes enfants III, superviseuse, Licences et conformité

Je travaille dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance depuis plus de 35 ans. Je suis une ardente défenseuse des services de garde d'enfants en milieu rural et je m'efforce de garantir la réussite des enfants du Manitoba, peu importe le lieu où ils vivent, leurs antécédents ou leur situation individuelle. J'ai de l'expérience en tant qu'éducatrice des jeunes enfants de première ligne, superviseuse et directrice d'établissements de garde d'enfants en milieu rural et j'ai exploité ma propre garderie à domicile autorisée. J'ai travaillé pour la province pendant 24 ans, d'abord comme coordonnatrice, et maintenant comme superviseuse. Le contact quotidien avec les enfants me manque, alors j'aime beaucoup entendre les histoires des coordonnateurs des services de garde d'enfants sur leurs interactions avec les enfants lors de mes visites.



Carol Saville, éducatrice des jeunes enfants III, superviseuse, Licences et conformité

Dans mon rôle, il n'y a pas deux jours identiques. Je soutiens mon équipe de coordonnateurs pour assurer la sécurité et la conformité, et je suis toujours disponible pour les problèmes urgents. C'est un travail au rythme rapide, mais j'aime la variété des tâches et l'incidence que je peux avoir.

Certaines personnes aspirent à des emplois « généraux » au sein du gouvernement, alors que pour ma part, je n'aurais jamais postulé à une autre division ou à un autre ministère. J'ai toujours su que je voulais travailler pour la province en tant que coordonnatrice des services de garde d'enfants.

Mon livre préféré est « [Souris, tu veux un biscuit?](#) ». Ce n'est pas pour rien que c'est devenu un classique! Les enfants l'adorent, et nous avons tous ces journées où l'on offre un biscuit à une souris, surtout dans le secteur de la garde d'enfants!

J'aime camper, passer du temps avec ma famille et écouter l'eau, qu'il s'agisse d'un lac qui clapote contre le rivage, de rapides, de cascades, de sonorités sur une application ou de la pluie d'un orage.

À l'écoute des ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DES JEUNES ENFANTS



Nous continuons de communiquer avec des aides des services à l'enfance, des éducateurs des jeunes enfants II et III partout au Manitoba afin de connaître leur opinion sur ce que signifie pour eux une carrière dans l'éducation des jeunes enfants.

Ce mois-ci, nous avons parlé avec une aide des services à l'enfance qui a récemment franchi une nouvelle étape dans sa carrière en devenant éducatrice des jeunes enfants de niveau II certifiée.

**FEBELYN DASUGO, ÉDUCATRICE
DES JEUNES ENFANTS II**
Morrow Early Learning

« J'ai travaillé chez Morrow Early Learning and Child Development en tant qu'aide des services à l'enfance pendant treize ans avant de saisir l'occasion de m'inscrire à un cours pour devenir éducatrice des jeunes enfants de niveau II. Mes longues années de travail en tant que professionnelle de la garde d'enfants m'ont permis d'acquérir de l'expérience et de développer mes compétences dans ce domaine.

Le [remboursement des frais de scolarité](#) m'a considérablement aidé dans cette démarche. Cela a été une aide cruciale pour ma famille pendant mes études, car la poursuite des études ne faisait pas partie de mon budget familial.

La possibilité de devenir éducatrice des jeunes enfants II a enrichi mes capacités en tant que professionnelle de la garde d'enfants. « Ce cours m'a permis d'appliquer une approche scientifique et artistique dans la prise en charge des enfants. »

Apprenez-en davantage sur les options d'enseignement postsecondaire reconnues pour devenir éducateur ou éducatrice des jeunes enfants II à : www.gov.mb.ca/education/childcare/students_workforce/info_classification.fr.html#education.

Annonces et rappels

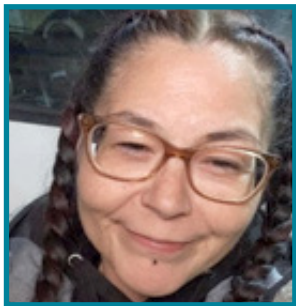
Félicitations à Jennifer Wasylyk – Une éducatrice des jeunes enfants III du Manitoba reçoit le Prix du Premier ministre

Félicitations à **Jennifer Wasylyk**, l'une des lauréates 2024 des Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance! Éducatrice des jeunes enfants de niveau III à Shilo MFRC Day Care à Shilo, Jennifer a été mise en candidature et sélectionnée comme lauréate d'un certificat d'honneur pour sa contribution importante et son dévouement aux familles des militaires et à leurs enfants, en mettant l'accent sur l'apprentissage et le jeu basés sur la nature.

Pour en savoir plus sur ce prix et sur le dévouement et la passion de Jennifer pour la profession d'éducatrice des jeunes enfants, visitez : ised-isde.canada.ca/site/prix-pm-excellence-education-petite-enfance/fr/laureats/2024/biographies-laureats-2024#Jenny-Wasylyk.



Félicitations à l'éducatrice autochtone du mois – Sheri Banman



Depuis 2010, la Division de l'excellence autochtone du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance reconnaît chaque mois un éducateur ou une éducatrice autochtone, de septembre à juin. À compter de 2024, cette importante reconnaissance a été élargie pour inclure les éducateurs des jeunes enfants.

Félicitations à l'éducatrice sélectionnée ce mois-ci, **Sheri Bannman**! Sheri est une éducatrice des jeunes enfants III métisse spécialisée dans le travail avec les nourrissons et les tout-petits à Good News Day Care. Nous vous encourageons à lire et à diffuser l'entrevue avec Sherri, décrivant son dévouement et son rôle en tant qu'éducatrice des jeunes enfants autochtone.

www.edu.gov.mb.ca/eea/enseignants/sept2024.html

« C'est payant à la fin d'avoir les connaissances que nous avons comme éducateurs des jeunes enfants. Cela portera fruit de diverses façons. » – Sheri Banman

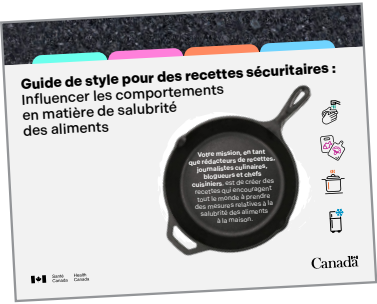
La série Éducateur autochtone du mois célèbre les éducateurs autochtones de la petite enfance et de la maternelle à la 12^e année, et vise à promouvoir les carrières en éducation pour les étudiants et les jeunes. Si vous souhaitez proposer la candidature d'une personne ou si vous souhaitez proposer votre propre nom, veuillez communiquer avec Wanda Spence au 204 945-4653 ou envoyer un courriel à wanda.spence@gov.mb.ca.

Procédures relatives aux enfants d’âge préscolaire fréquentant la maternelle à temps plein

Consultez les informations concernant les définitions d’un enfant d’âge préscolaire et d’un enfant d’âge scolaire et les demandes d’exemption d’âge. Pour plus d’informations, consultez la circulaire sur les procédures relatives aux enfants d’âge préscolaire fréquentant la maternelle à temps plein:

[ELCC-2024-08 – Circulaire – Prématernelle, garderie pour les enfants d’âge scolaire et maternelle à temps plein](#)

Guide de style pour des recettes sécuritaires de Santé Canada



La sécurité alimentaire est impérative pour les enfants pris en charge. Pour contribuer à l’effort collectif visant à réduire les maladies d’origine alimentaire et à promouvoir la salubrité alimentaire, consultez le nouveau [Guide de style pour des recettes sécuritaires](#) élaboré par Santé Canada afin d’aider à promouvoir la salubrité alimentaire.

De nouveaux tableaux sur les [températures de cuisson](#) et sur la [conservation des restes](#) sont également disponibles au format PDF pour une référence facile. Ceux-ci peuvent être imprimés et affichés sur les réfrigérateurs ou les placards ou enregistrés pour référence sur les ordinateurs et appareils mobiles de l’établissement.

Grille salariale 2024-2025 – En vigueur le 1^{er} juillet 2024

Comme annoncé le 3 mai 2024, le Manitoba et le Canada fournissent une contribution financière totale de 10,9 millions de dollars pour soutenir une augmentation du supplément pour les salaires à compter du 1^{er} juillet 2024. Cette augmentation représente une hausse de 2,75 % de l’ensemble des revenus générés par place et soutient une augmentation de 2,75 % des salaires de point de départ et des salaires cibles de la grille salariale.

L’augmentation du supplément pour les salaires en vigueur le 1^{er} juillet 2024 a été incluse dans le paiement de la subvention de fonctionnement du 1^{er} juillet aux établissements.

Pour plus d’informations, consultez la [grille salariale de 2024-2025](#) ainsi que la [circulaire pour les établissements](#) et la [circulaire pour les garderies familiales et collectives](#) pour obtenir des détails supplémentaires et accéder aux ressources de mise en œuvre pour votre établissement.

Autre ressource utile :

La [Trousse à outils à l’intention du conseil sur la mise en œuvre de la grille salariale du secteur de l’apprentissage et de la garde de la petite enfance](#) a été mise à jour pour inclure l’augmentation des subventions de fonctionnement de base en vigueur le 1^{er} avril 2024 et l’augmentation du supplément pour les salaires en vigueur le 1^{er} juillet 2024 afin d’aider les prématernelles et les établissements financés à préparer leur budget annuel.

Aidez-nous à tenir à jour les coordonnées du conseil d’administration

Afin de soutenir les efforts de communication avec notre secteur, veuillez vous assurer que les coordonnées du conseil d’administration et les adresses électroniques de tous les membres du conseil d’administration sont saisies et à jour dans [Garde d’enfants – accès en ligne](#) – section Registre des conseils d’administration.

Ajout des possibilités d’emploi à Recherche de services de garde d’enfants

Les récentes mises à jour apportées à [Recherche de services de garde d’enfants](#) comprennent l’ajout d’une nouvelle fonctionnalité visant à soutenir les efforts de recrutement de main-d’œuvre. Si votre établissement a des postes vacants, vous pouvez désormais choisir d’inclure cette information dans votre mise à jour hebdomadaire, Recherche de services de garde d’enfants indiquera que votre établissement recrute actuellement des aides des services à l’enfance ou des éducateurs des jeunes enfants. Les candidats potentiels seront dirigés vers les coordonnées de votre établissement pour en savoir plus sur les possibilités d’emploi.

Personnes-ressources pour après les heures d’ouverture

Le ministère de l’Éducation et de l’Apprentissage de la petite enfance est en train de valider et de mettre à jour les coordonnées des membres clés du personnel pour après les heures d’ouverture dans les secteurs de l’apprentissage et de la garde de la petite enfance et de l’éducation de la maternelle à la 12^e année.

Il est fortement recommandé que les personnes-ressources en dehors des heures de bureau aient facilement accès aux listes actuelles des établissements et des classes.

Consultez et mettez à jour vos informations en utilisant le lien ci-dessous à tout moment tout au long de l’année : <https://app.smartsheet.com/b/form/98e98241e708401899ae3da2f73cc3bb>.

Les coordonnées seront conservées en toute sécurité par le Ministère et communiquées uniquement aux partenaires concernés, tels que la santé publique, les offices régionaux de la santé et les professionnels de la gestion des urgences. Des rappels de mise à jour seront diffusés périodiquement par le Ministère tout au long de l’année.



Si vous avez des questions ou des préoccupations, communiquez avec les Relations sectorielles à SRUnit@gov.mb.ca.

Règlement sur les normes en matière de transport accessible, R. M. 151/2023



Le [Règlement sur les normes en matière de transport accessible](#) en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains vise différents volets du transport en commun, y compris l'accès au transport requis pour se rendre au travail ou à l'école, pour magasiner et pour accomplir d'autres volets de la vie quotidienne.

Bien que cette norme ait récemment été adoptée et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027 pour les écoles et les autres organismes, elle **ne** s'applique **pas** aux établissements de garde d'enfants autorisés.

À titre de rappel, en vertu de la [Loi sur la garde d'enfants](#) et ses règlements, les établissements de garde d'enfants sont tenus d'avoir une politique sur le transport, ainsi qu'une politique sur l'inclusion. Nous encourageons les établissements de garde d'enfants à revoir leurs politiques pour faire en sorte qu'elles tiennent compte des pratiques actuelles.

Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Le point sur la dotation en personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre division pour répondre aux priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance et favoriser le développement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

Yang Shang a rejoint la Direction de la politique et de la planification en tant que scientifique principal des données au sein de la Section de la politique stratégique et des relations intergouvernementales le 3 septembre. Yang est titulaire d'un baccalauréat en communication avec une spécialisation en études et analyses de marché de l'Université de la Communication de Chine et d'un certificat en analyse d'affaires appliquée de l'Université du Manitoba. Il a plus de six ans d'expérience en tant que scientifique des données, notamment chez IBM et EqualOcean. Plus récemment, Yang a travaillé comme analyste de données pour le First Nations Health and Social Secretariat of Manitoba.

Sreekumar (Shree) Kodyath a rejoint la Direction de la politique et de la planification en tant que coordonnateur de la mobilisation de la main-d'œuvre au sein de la Section du perfectionnement de la main-d'œuvre le 24 septembre. Shree arrive à la Division après avoir travaillé au ministère du Transport et de l'Infrastructure du Manitoba, où il a été membre de la Direction des politiques, des programmes et des règlements en tant qu'analyste principal des politiques. Sa vaste expérience en analyse de politiques et en élaboration de programmes sera un atout précieux pour notre équipe. Shree est titulaire de deux maîtrises en droit, de l'Université du Manitoba et des Nations Unies.

Gurpreet Grewal a changé de poste de coordonnatrice de la garde d'enfants à conseillère en amélioration de la qualité auprès de la Section de l'amélioration de la qualité et du développement des programmes des Opérations provinciales. L'équipe attend avec impatience les compétences, le dévouement et l'enthousiasme de Gurpreet alors qu'elle assume ce nouveau rôle.

Isabelle Raharijaona, coordonnatrice de la garde d'enfants, a pris la décision de saisir une autre possibilité dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Le dernier jour d'Isabelle était le 31 juillet 2024. Isabelle a apporté une attitude dévouée et professionnelle et un fort plaidoyer pour la communauté francophone. Sa bonne humeur, ses connaissances et sa passion pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance nous manqueront.

Un adieu chaleureux à **Jan Ranson** à l'occasion de sa retraite bien méritée le 6 septembre après pas moins de 32 années de carrière dans le secteur de la garde d'enfants. Jan a commencé en 1992 sa carrière à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance où elle a occupé de nombreux postes différents au fil des ans. Le comportement attentionné, gentil, calme, compatissant, encourageant et rassurant de Jan ressortait toujours dans ses interactions quotidiennes avec ses collègues, ses amis et le secteur.

Pour obtenir la liste des principales personnes-ressources du Ministère, veuillez consulter la page suivante : www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html.

Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines des idées mises en œuvre dans votre établissement, ou y a-t-il un programme ou d'autres aspects que vous souhaiteriez souligner? Avez-vous en tête une citation qui explique pourquoi vous aimez votre travail en éducation des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse CDCInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Bulletin d'information de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro.

Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :

Site Web : www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html

Courriel : cdcinfo@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à melcc-ed@gov.mb.ca.